



COMITE RHONE-ALPES  
de TIR A L'ARC

Adresse & Siège Social :

**CRATA**

**Maison C.R.O.S. R.A**

16 Place Jean-Jacques Rousseau

CS 92013

**38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX**

🌐 : [www.tirarc-rhonealpes.fr](http://www.tirarc-rhonealpes.fr)

✉ : [crrata@tirarc-rhonealpes.fr](mailto:crrata@tirarc-rhonealpes.fr)

☎ : **04 74 19 16 15**

Permanences du lundi au vendredi de (9h30 à 12h30)

# Commission Arbitrage

Mesdames les archères, Messieurs les archers, bonjour,

Une olympiade se termine, une saison recommence. Pour tous ceux qui ont regardé les jeux olympiques, vous n'avez eu d'yeux que pour les athlètes ; mais avez-vous remarqué le personnage en blanc : l'arbitre, rôle discret et parfois ingrat. C'est sur ce rôle que je voudrai attirer votre attention.

La fédération demande à chaque club d'avoir un arbitre fédéral actif pour pouvoir inscrire un concours au calendrier officiel. Suite à cela, nombreux se sont dévoués pour leur compagnie, club ou association. Ces personnes (les arbitres) assurent le bon fonctionnement, la régularité de notre sport, le tir à l'arc lors des compétitions dominicales, les championnats départementaux, régionaux, nationaux.

## Ca c'est un fait.

Cependant depuis quelques temps la situation aurait tendance à se dégrader quant au comportement des tireurs, encadrants ou organisateurs, vis à vis de notre «métier». Cette année passée, j'ai été alerté par des remarques ou comportements douteux à notre rencontre.

Je peux comprendre la frustration ou l'énerverment que l'on ressent quand on rate un tir, qu'on gère un concours, qu'il faut prévoir des arbitres, la sécurité, tout ce qui fait un concours ; mais réflexions, accueil peu chaleureux, remarques etc. n'ont jamais fait avancer la performance. Aujourd'hui, ce sont des cas isolés mais qui ont tendance à se développer. Bref avant que cela ne devienne ingérable, j'attire votre attention sur ces petits accrocs à ce fair-play, à cette bonne conduite qui devraient régir les rapports entre les différents acteurs de notre sport.

Dans le manuel de l'arbitre il est dit que : « Les arbitres exercent leur fonction dans un esprit d'équité et de respect des règles qui sont les mêmes pour tous. Ils méritent reconnaissance... Leur fonction, parfois ingrate, est indispensable ». L'arbitre a plus un rôle de formateur, de pédagogue et pour quelques cas isolés, il ne faudrait pas qu'il devienne plus gendarme qu'arbitre.

Pour cette année qui commence, je demande à tous un effort, une bienséance qui permettront un bon déroulement des épreuves qu'elles soient dominicales, départementales ou régionales. Lors des prochaines rencontres entre arbitres, j'attirerai l'attention de mes confrères sur ce constat. Des échanges entre arbitres permettront de faire remonter les faits le plus rapidement possible. Dans les cas les plus graves, les sanctions, déjà prévues par nos règlements seront appliquées.

J'espère avoir attiré votre attention afin d'éviter au comité régional et à moi-même des réunions de la commission de discipline que l'on voudrait voir rester inactive.

Si vous voulez vous informer plus précisément, je vous invite à vous rapprocher du site de l'AFCAM pour vous documenter sur ces problèmes de comportement vis-à-vis des arbitres.

Comptant sur votre compréhension de ce problème, je vous demande une diffusion auprès de tous vos licenciés quel que soit leur niveau d'implication dans votre association.

Sportivement.

**Régis DUBOIS**  
*Président Commission Régionale Arbitre  
Rhône-Alpes*